

Le développement durable en Bourgogne : un environnement préservé, malgré l'empreinte écologique de l'activité humaine

Environnement, économie, société : sur les trois dimensions du développement durable, la Bourgogne présente aujourd'hui, comparée aux autres régions françaises, des atouts à conserver mais aussi des fragilités. Si elle préserve plutôt bien son capital environnemental et jouit d'une certaine cohésion sociale, son bilan est plus nuancé sur la dynamique économique du développement durable. Bien que la Bourgogne émette assez peu de CO² par habitant, les activités humaines exercent une empreinte écologique certaine sur ses territoires.

Hors Série N°3 - Janvier 2013

En prise directe avec les citoyens, collectivités et territoires de projet sont concernés au premier chef par l'impact social, environnemental et économique des activités humaines. Le développement durable est pour eux un enjeu majeur. Pour répondre aux besoins des populations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs, il s'agit, pour les territoires, de promouvoir un développement qui soit à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Fondé sur ces trois piliers du développement durable - l'économie, le social et l'environnement - un tableau de bord synthétique donne une première vision de la situation en Bourgogne, en la comparant à celle des autres régions métropolitaines.

Un environnement plutôt préservé

La Bourgogne se place en bonne position en matière de protection et préservation de l'environnement. En effet, vaste et peu peuplée, la région compte peu de surfaces artificialisées, c'est-à-dire retirées de l'état naturel, forestier ou agricole. Dans la Nièvre, seulement 2 % de la superficie est artificialisée, dans l'Yonne et la Côte-d'Or, respectivement 3 % et 3,5 %. Seule la Saône-et-Loire, avec 4,5 % de sol

artificialisé se rapproche de la moyenne des départements de province (hors Île-de-France). Entre 2000 et 2006, le mouvement de disparition des terres agricoles est moins élevé en Bourgogne que dans les autres régions françaises.

L'agriculture recourt peu à l'irrigation : seules 1 % des surfaces agricoles de la région sont irriguées contre 5,4 % en moyenne en France. Cela contribue, entre autres, à limiter le prélèvement d'eau global dans la région. En Bourgogne, presque toute l'eau prélevée est destinée à la consommation des habitants, contre à peine la moitié en France, où l'autre moitié est destinée à l'industrie et à l'agriculture. L'Yonne prélève, globalement, deux fois plus d'eau que la Nièvre. Par habitant, la quantité d'eau prélevée dans l'Yonne est même trois fois plus importante qu'en Côte-d'Or.

La Bourgogne fait partie des régions qui produisent le moins d'ordures ménagères et qui valorisent le plus leurs déchets : 40 % des déchets sont valorisés. Un Bourguignon produit en moyenne 350 kg par an d'ordures ménagères. C'est 25 kilos de moins que la moyenne métropolitaine. Dans la Nièvre ou dans l'Yonne, un habitant produit, dans l'année, 50 à 60 kilos d'ordures ménagères de moins qu'en Côte-d'Or ou dans la Saône-et-Loire. Pour la production de déchets dangereux, comparée aux autres régions, la Bourgogne arrive à la 7^e place la plus favorable.

Tableau de bord du développement durable en Bourgogne

Problématiques	Indicateurs	Rang de la région	
Comment se situe la Bourgogne par rapport aux facteurs du changement climatique ?	Durée moyenne du déplacement domicile-travail des actifs occupés	5	😊
	Emissions de CO ² par habitant et par an	6	😊
	Part des déplacements domicile-travail effectués en voiture	7	😊
	Temps moyen d'accès aux services (au plus proche du domicile ou sur le trajet domicile-travail) ⁽²⁾	15	😐
	Part de la population couverte par un agenda 21 reconnu par le ministère chargé de l'environnement	15	😐
	Distance moyenne domicile-travail pour les actifs occupés	15	😞
	<u>Pouvoir de réchauffement global (PRG) par habitant (1)</u>	17	😞
	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité	20	😞
	Part de l'électricité renouvelable dans la consommation électrique	21	😞

Quelle protection et préservation de l'environnement ?	Part des surfaces agricoles de 2000 transformées en surfaces artificialisées en 2006	1	😊
	Part de surfaces artificialisées ⁽³⁾	6	😊
	Surface irriguée rapportée à la surface agricole utilisée des exploitations	7	😊
	Volume des prélèvements d'eau (hors refroidissement des usines de production d'énergie)	7	😊
	Production de déchets dangereux	7	😊
	Taux de valorisation des déchets ménagers	8	😊

Quelle dynamique humaine et sociale ?	Part des femmes parmi les maires	1	😊
	<u>Disparité de niveau de vie (rapport inter-décile D9/D1 des revenus)</u>	4	😊
	<u>Intensité de la pauvreté</u>	4	😊
	<u>Taux de pauvreté à 60 %</u>	6	😊
	<u>Taux de chômage localisé trimestriel</u>	9	😐
	Taux d'emploi des personnes de 55 à moins de 65 ans	10	😐
	Espérance de vie à la naissance des femmes	11	😐
	Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés	12	😐
	Taux de participation au premier tour des élections législatives	12	😐
	Part de "pas ou peu diplômés" parmi les jeunes de 20 à moins de 25 ans non scolarisés	13	😐
	<u>Indicateur conjoncturel de fécondité</u>	14	😐
	Part des jeunes majoritairement âgés de 17 ans en difficulté de lecture ⁽⁴⁾	14	😐
	<u>Espérance de vie à la naissance des hommes</u>	14	😐
	Indice de vieillissement (rapport des 65 ans ou plus sur la population des moins de 20 ans)	18	😞
	Part des femmes parmi les conseillers régionaux	22	😞

Quelle dynamique de développement économique durable ?	Part des emplois salariés hors CDI (CDD, intérim, contrat aidé, emplois réservés (publics et privés))	4	😊
	Taux de survie des entreprises à 1 an	7	😊
	Taux de survie des entreprises à 3 ans	8	😊
	Part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises (hors transit)	9	😊
	Taux de survie des entreprises à 2 ans	9	😊
	Lits proposés (campings, hôtels, résidences secondaires) pour 100 habitants	13	😊
	Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utilisée régionale	15	😞
	Dépense intérieure de recherche et développement rapportée au PIB	17	😞
	Part des cadres des fonctions métropolitaines dans la population active occupée	17	😞
	Part des diplômés du supérieur (plus que Bac+2) parmi les 25 à moins de 34 ans non étudiants	21	😞

Sources : INSEE, SOeS, INRA, CESAER, Muséum national d'histoire naturelle, SSP, ADEME, Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, Ministère de l'intérieur, DEPP, SSP.

- (1) Le PRG exprime, en milliers de tonnes équivalent CO², l'effet cumulé des substances émises dans l'air qui contribuent à accroître l'effet de serre (sans tenir compte des puits de carbone).
- (2) Les services sont constitués d'un panier de commerces et services d'usage courant, sans être tous de proximité : police, trésorerie, gendarmerie, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, supermarché, librairie papeterie journaux, magasins (vêtements, équipements du foyer, chaussures...), collège, laboratoire d'analyses médicales, etc.
- (3) Une surface est artificialisée si elle est retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide etc.), forestier ou agricole. Elle peut être bâtie ou non, revêtue (ex. : parking) ou non (ex. : jardin de maison pavillonnaire). La surface artificialisée inclut donc les espaces artificialisés non bâtis tels que espaces verts urbains, équipements sportifs, etc.
- (4) D'après les tests effectués lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Méthode :

La Bourgogne est comparée aux autres régions métropolitaines à travers une sélection d'indicateurs. Pour chaque indicateur choisi, un rang lui est attribué parmi les 22 régions métropolitaines (voire exceptionnellement parmi 21). La première place revient à la région où la situation est la plus favorable. Un smiley indique si le rang de la Bourgogne peut être qualifié de plutôt bon (😊), moyen (😊) ou médiocre (😞). Ceci n'est bien sûr qu'indicatif. Dans certains cas, autour du milieu du classement, par exemple, pourra être soit moyenne soit médiocre, selon que la valeur bourguignonne sera plus proche de celle de la région la mieux classée ou la moins bien classée.

Davantage de parité et d'égalité

La Bourgogne est une région où les inégalités sociales sont moins marquées qu'ailleurs. L'écart de niveau de vie entre les plus riches et les plus pauvres est limité. La pauvreté touche une part moins importante de la population et elle apparaît aussi moins intense. Toutefois, ce constat est à nuancer selon le territoire. La Côte-d'Or fait partie des dix départements où le taux de pauvreté est le plus faible, alors que la Nièvre fait face à une pauvreté à la fois plus fréquente et plus intense qu'en moyenne nationale. Pour l'éducation et l'insertion des jeunes, la Bourgogne se situe dans la moyenne des régions françaises. Mais les contrastes internes sont, là aussi, marqués. La Côte-d'Or est le département bourguignon qui compte le moins de jeunes non insérés, c'est-à-dire qui ne sont ni scola-

risés ni en emploi, et elle a deux fois moins de jeunes connaissant des difficultés de lecture que la Nièvre et l'Yonne. La population de la région est vieillissante. Avec un indicateur conjoncturel de fécondité de 1,93 enfant par femme, la fécondité est proche de la moyenne métropolitaine. Toutefois, la Côte-d'Or n'est qu'à 1,76 alors que l'Yonne, avec 2,11 enfants par femmes, dépasse largement la moyenne.

La Bourgogne est la région de France qui compte le plus de femmes maires d'une commune. Malgré cette première place, les femmes ne dirigent que 17,5 % des mairies. La région est également assez bien classée pour la part de femmes qui siègent aux conseils généraux. Pour le conseil régional, en revanche, auquel s'applique la loi sur la parité, elle occupe la dernière place avec 42 % de femmes parmi les élus, la moyenne française étant de 48 %.

Une empreinte écologique, malgré de faibles émissions de CO²

L'activité humaine joue un rôle dans le changement climatique global et, pour les facteurs qui contribuent à ce changement, la Bourgogne est en position assez moyenne.

Elle émet plutôt peu de CO² par habitant (700 kg/an), ce qui la classe en 6^e position des régions françaises. Les transports et les déplacements sont souvent sources d'émissions de CO². Les Bourguignons effectuent en moyenne 19 minutes de déplacement entre leur domicile et leur travail, soit 4 minutes de moins que la moyenne des Français. Ces trajets, dans 77 % des cas, sont effectués en voiture : ce qui classe la Bourgogne au 7^e rang le plus favorable. Le caractère plus urbain de la Côte-d'Or et les réseaux de transports très développés autour de Dijon expliquent que les Côte-d'Oriens utilisent

moins la voiture pour se rendre au travail. Ils sont 10 % à prendre les transports en commun, trois fois plus que dans les autres départements de la région.

L'énergie renouvelable ne fournit que 1,4 % de l'électricité consommée en Bourgogne : la région est avant-dernière. Elle se situe dans la moyenne quant au pouvoir de réchauffement global, indicateur qui exprime, en milliers de tonnes équivalent CO², l'effet cumulé des substances émises dans l'air contribuant à accroître l'effet de serre.

Les Bourguignons sont assez éloignés des services : 9 % vivent à plus de 20 minutes d'au moins un des services de santé de proximité. Cette proportion atteint 15 % dans la Nièvre et descend à 7 % en Saône-et-Loire. Les habitants de la région mettent aussi davantage de temps pour accéder aux services d'usage courant, que ce soit à partir de leur domicile ou sur leur trajet domicile-travail, les Nivernais étant les Bourguignons les plus éloignés de ces services. Un Agenda 21 local traduit la volonté des collectivités d'engager leur territoire et leurs habitants dans une démarche d'amélioration continue, guidée par les principes fondateurs du développement durable. Avec 17 % des Bourguignons couverts par un agenda 21 local, contre 24 % des Français, la région se classe au 15^e rang. La Saône-et-Loire est plus avancée dans cette démarche : ses habitants sont deux fois plus nombreux que les autres Bourguignons à être concernés par un agenda 21.

Une dynamique économique nuancée

Sur la dynamique économique du développement durable, le bilan de la Bourgogne est contrasté. Son territoire est peu tourné vers l'agriculture biologique. Elle consacre une faible part de son PIB à la recherche et développement et compte peu de diplômés du supérieur parmi les jeunes âgés de 25 à moins de 34 ans, à l'exception de la Côte-d'Or où ce taux est deux fois plus élevé que dans les trois autres départements. Les fonctions métropolitaines sont des emplois à fort contenu intellectuel, technique ou décisionnel qui participent au rayonnement du territoire. Les cadres bourguignons exerçant ces fonctions ne représentent que 5 % de la population active. C'est deux fois moins que la moyenne nationale. Mais ces fonctions se concentrent, par nature, dans les plus grandes villes et les métropoles : la Côte-d'Or atteint un niveau de 7 %, comparable à la moyenne de province. Les nouvelles entreprises bourguignonnes ont un bon taux de survie : 92 % sont toujours en activité un an après leur création, et 69 % trois ans après. L'emploi bourguignon apparaît assez stable. Les salariés qui ne bénéficient pas d'un contrat à durée indéterminée (CDD, intérim, contrats aidés, etc.) n'occupent que 12 % de l'emploi régional. La Bourgogne est la 4^e région la mieux classée pour cet indicateur.

■ Madeline Bertrand.

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Marie-Laure Monteil

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2013

Les indicateurs territoriaux de développement durable

Pour prendre en compte le développement durable dans les diagnostics de territoires, pour pouvoir comparer les territoires et suivre leur évolution, l'Insee et le service statistique du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (le SOeS) ont développé une offre d'indicateurs régionaux et départementaux de développement durable. Ces indicateurs répondent aux quatre grandes problématiques abordées ici :

- . Comment se situe le territoire par rapport aux facteurs du changement climatique ?
- . Quelle protection et préservation de l'environnement ?
- . Quelle dynamique humaine et sociale ?
- . Quelle dynamique de développement économique durable ?

Un ensemble de 80 indicateurs a été retenu. Chacun n'éclaire qu'un aspect du développement durable. Seule leur analyse conjointe permet d'établir un diagnostic d'ensemble pertinent.

Pour les régions, voire les départements lorsque c'est possible, ces indicateurs sont disponibles en ligne sur le site Internet www.insee.fr : La prise en compte du développement durable dans les territoires

Pour aller plus loin, l'INSEE et la DREAL peuvent mener des diagnostics sur des territoires infra-départementaux. Ils disposent d'autres indicateurs, qui peuvent être nécessaires pour un niveau géographique plus fin.